

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal

Registre 1879 N° 22

SIGNALEMENT.

Le Sieur Bex Baptiste
natif de Carlan
demeurant à idem
allant à Madrid (Espagne)
âgé de 17 ans, taille d'un mètre
42 centimètres
cheveux châtain front bombé
sourcils châtain yeux gris
nez moyen bouche petite
barbe néant menton rond
visage ovale teint pâle

SIGNES PARTICULIERS :

PIÈCES DÉPOSÉES.

FAIT à Aurillac, le 1 avril 1879.

Signature des Témoins

Signature du Porteur :

Bex Jean Baptiste

Parlan, le 28 Mars 1879



Monsieur le Préfet,

Le nommé Bex Baptiste, âgé de dix-sept ans, fils de feu Robert Bex et de Marianne Rode, domicilié au lieu du Tuetz, commune de Parlan Canton de St. Mamet, vient vous supplier de vouloir bien lui délivrer un passeport pour l'Espagne où il est attendu par son frère Bex Jacques.

Il ne espère, Monsieur le Préfet que vous voudrez bien faire droit à sa demande.

Ma l'honneur de se dire avec le plus profond respect

Monsieur le Préfet,

Votre très-humble
et très-dévoté serviteur,
Bex Baptiste

Signalement
à Paris
Age de 17 ans
Taille 1^m 42
Cheveux châtain
fronc bombe
Sourcils châtain
yeux gris
nez moyen
bouche petite
menton rond
barbe nient
visage rond
teint ordinaire

Le Maire de la commune de Parlan certifie à Monsieur le Préfet, que la mère du Postulant, consent à ce que celui-ci parte pour l'Espagne, et il ne voit aucun inconvénient à ce que le Passeport lui soit délivré. Le Maire

Vassier